

Compte rendu du conseil Municipal du 16 septembre 2019

Présents : Laurent LAROCHE , Maire, Laurence BARITAUD, Florian CHIRON, Sandra DUBOS, Paul JEANNEAU, Marie-Jeanne MAILLOCHON, Vincent MANTEAU, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE, Sylviane OUVRARD, Jean-Marc POUGET

Absents excusés : Annie BRULON (pouvoir à Sylviane), Stéphane LEONARD (pouvoir à Jean-Marc POUGET), Suzanne MARCHAND (pouvoir à Laurent LAROCHE).

Secrétaires de séance : Sandra DUBOS et Marie-Jeanne MAILLOCHON

Mr le Maire ouvre la séance et propose une modification de l'ordre du jour.
Il propose d'ajouter :

---- Changement des tarifs du camping

Demande approuvée à l'unanimité

Monsieur le Maire fait la lecture du compte rendu du conseil municipal du 17 juin 2019.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité

A l'ordre du jour :

1- Vitraux Financement :

- Surcoût de 7 000,00 € environ concernant les Baies 5 et 6 par rapport au devis du 10/11/2018 étant donné que ceux-ci seront retirés pour la restauration et non faits sur place.

Mr le Maire demande de valider le plan de financement des vitraux, de déposer un avenant auprès de la fondation régionale patrimoine culturel et proximité ainsi que d'approuver la restauration en totalité des vitraux de l'église de Bêlâbre.

Tous ces points ont été validés à l'unanimité

2 – Emploi camping :

- Laurent, Paul, Alain et Suzanne ont reçu Franck Millet concernant la fin de son contrat au 30/09/19, ils exposent, que devant le surcroît de travail au camping, il serait nécessaire de prolonger son contrat initial jusqu'au 31/10/2019.

le Conseil accepte à l'unanimité

-Étant reconnu comme travailleur handicapé, on pensait pouvoir bénéficier d'une aide pour une éventuelle embauche, toutefois cela n'existe plus.

Le CER, l'inspection du travail et CAP emploi proposent d'embaucher Franck Millet en contrat d'apprentissage (aidé à 80%)

Mr le Maire demande l'autorisation de signer le contrat d'apprentissage

Accepté à l'unanimité

3-TARIFS LOCATION BUNGALOWS ET CAMPING

Alain Nevière, rapporteur, expose :

Il est proposé de valider les tarifs du camping qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.

Désignation	TARIF 2019	TARIF 2020
CHALETs		
Basse Saison (semaine)	170.00 €	180.00 €
Moyenne Saison (semaine)	220.00 €	230.00 €
Haute Saison (semaine)	310.00 €	320.00 €
Week-end (basse saison) 2 nuits	120.00 €	130.00 €
Week-end (moyenne saison) 2 nuits	120.00 €	140.00 €
Week-end (Haute saison) 2 nuits	150.00 €	160.00 € (seulement en dernière minute et selon dispo.)
Nuit supplémentaire (basse saison)	023.00 €	025.00 €
Nuit supplémentaire (moyenne saison)	030.00 €	035.00 €
Nuit supplémentaire (haute saison)	043.00 €	045.00 €
ouvriers Basse saison (chalet 5)	Pour 4 semaines	3x180.00 + 30 € entretien
Ouvriers moyenne saison (chalet 5)	Pour 4 semaines	3x230.00 + 30 € entretien
Taxe de séjour (la nuitée / adultes)	0.20 €	0.20 €
CAMPING		
Adulte	2.50 €	3.00 €
Enfant	1.50 €	2.00 €
Emplacement	4.00 €	4.00 €
Branchement électricité	3.00 €	4.00 €
Camping Car	4.00 €	4.00 €

*Le Conseil Municipal, après avoir entendu le rapporteur en son exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **Valide** les tarifs du camping municipal à partir du 1er janvier 2020 comme ci-dessus mentionnés, **Autorise** Monsieur le maire à prendre toutes mesures pour l'application de cette délibération.*

Alain nous informe qu'il souhaiterait pouvoir étendre la Wi-Fi sur tout le camping.

4 – Modification du temps de travail sur emploi d'adjoint technique :

- Mr le maire expose au conseil qu'il serait nécessaire de prendre une délibération concernant la durée du temps de travail de l'agent technique qui effectue le ménage des bâtiments communaux et la surveillance à l'école, il explique que l'employée concernée effectue actuellement 30 H par semaine et qu'il serait nécessaire de passer son taux horaire à 35 H semaine pour pallier au surcroît de travail nécessaire à l'école du fait du non renouvellement d'un contrat CUI,

Vote :11 voix pour et 3 abstentions

Délibération acceptée

5- Adhésion agence attractivité 36 :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur Descout Président du Conseil Départemental de l'Indre concernant l'adhésion de la commune à l'Agence d'Attractivité 36 qui a pour mission d'accroître la notoriété du Département pour accueillir de nouveaux actifs sur le territoire,

Après débat, le conseil décide de ne pas adhérer,

6 – Présence Médicale :

Le Département de l'Indre informe les mairies du lancement d'un nouveau site **www.doc36.fr** qui a pour vocation de permettre aux professionnels de Santé de :

- Découvrir de nombreux atouts dans le département 36
- Mesurer l'environnement médico-professionnel de l'Indre
- Analyser l'offre et les besoins en matière médicale,

le conseil prend note de ce nouveau service,

7 – Gare d'Argenton sur Creuse :

-Mr le Maire nous demande l'autorisation de signer la Résolution pour :

Le maintien de la ligne POLT et du personnel en gare d'Argenton sur Creuse, ainsi que le rétablissement d'une desserte satisfaisante en gare d'Argenton s/Creuse.

Acceptée à l'unanimité

8 – Championnat de France de cyclisme amateurs juillet 2020 :

-Mr Jean- Michel RICHEFORT (Vice-Président F.F.C) nous demande un accord de principe pour accueillir l'organisation des Championnats de France Masters sur notre commune les 24, 25 et 26 juillet 2020.

Vote : 13 contres et 1 abstention

Demande Refusée

9 – Dossier Ages et vie :

- Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement du dossier,

10 – Gestion cimetière :

- Jean-Marc et Jacques travaillent à la mise en place de codes couleurs ainsi que des lettres et chiffres et l'établissement d' un classement par ordre alphabétique afin d'accéder aux identités des sépultures.

Paul demande à la commission d'établir un règlement.

11 – Dons aux archives communales :

- Suite à plusieurs dons faits aux archives communales, Monsieur le Maire expose qu'afin que ces documents ne puissent être éliminés ou cédés à des tiers par la commune, il sera de la responsabilité du donneur d'exprimer sa volonté en remplissant un document spécifique pour que ceux-ci ne puisse être éliminés sans le consentement du donateur ou celui de ses descendants,

le conseil donne son accord,

12 – Questions diverses :

- Mr le Maire nous fait part d'une admission en non valeur pour une somme de 825 € (loyers 2013/2014) dette à effacer.

Adoptée à l'unanimité

- Adhésion à Force Hydro Centre pour une part, soit 100 €

- Invitation par la Paroisse du Blanc à l'Église de St Génitour le 25 septembre 2019 à 18h30.

- Mr le Préfet a adressé un courrier de remerciement pour la journée du 21 Août 2019.

- Le fils de Mme TORNERO a adressé un courrier pour remercier la commune d'avoir envoyé des fleurs pour l'anniversaire de sa maman. **105 ans !!**

- Le samedi 28 septembre de 10h à 17h à la Basse Cour il sera proposé par le SYMCTOM et le CPIE Brenne-Berry une journée d'information sur les déchets verts, un broyeur professionnel sera présent gratuitement toute la journée .

Calendrier :

18/09 Réunion CCAS

19/09 Réunion à Paris sur les transports (dans nos campagnes sans chauffeurs) Mr le Maire y va.

20/09 Réunion SMABCAC

24/09 Réunion MOVA

28/09 Broyage déchets verts
29/09 Assemblée Générale Boulistes Lyonnaise
11/10 Inauguration de la forge de la Gastevine 15h30.

Prochain conseil le 18 novembre 2019

Séance levée 22h40